



LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 20-160720

Budget principal de la Ville / Approbation du Budget Primitif 2020

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **10 JUILLET 2020** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **28**

Absent (s) : 00.

Procuration (s) : 01

Total des votes : 29

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE,

Johnny PAYET



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU SEIZE JUILLET**

DEUX MILLE VINGT

L'an deux mille vingt le **SEIZE JUILLET** à **DIX SEPT HEURES** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire - Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe - Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint - Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe - Joan DORO 4^{ème} adjoint - Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe - Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe - François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint - Sonia ALBUFFY conseillère municipale - Frédéric AZOR conseiller municipal - Micheline CLAIN conseillère municipale - Erick BOYER conseiller municipal - Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal - Lucay CHEVALIER conseiller municipal - Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale - Mickaël PAYET conseiller municipal - Elisabeth BAGNY conseillère municipale - Victorien JUSTINE conseiller municipal - Sophie ARZAL conseillère municipale - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Yannick BOYER conseiller municipal - Sylvie LEGER conseillère municipale - Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Néant

PROCURATION(S) : Sandra GRONDIN conseillère municipale à Jean-Claude DAMOUR

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM20-160720-
DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

Affaire 20-160720

Budget principal de la Ville / Approbation du Budget Primitif 2020

Ce rapport comporte une note de présentation et le détail des inscriptions budgétaires sur les chapitres d'investissement.

Le Budget Primitif du budget principal de la Ville pour l'exercice 2020 s'élève en mouvements budgétaires à 22 216 946,25 € avec la reprise des restes à réaliser en investissement 2019.

Ce budget tient compte des principales orientations, à savoir :

- Maintien des taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur la propriété bâtie et de la taxe foncière sur la propriété non bâtie,
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- Conservation d'un effort d'investissement tout en préservant les grands équilibres budgétaires et financiers malgré les contraintes de la crise financière et économique.

Le budget principal de la Commune, en dépenses et recettes, se répartit et s'équilibre de la manière suivante :

I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à la somme de 12 319 913,96 euros tant en dépenses qu'en recettes.

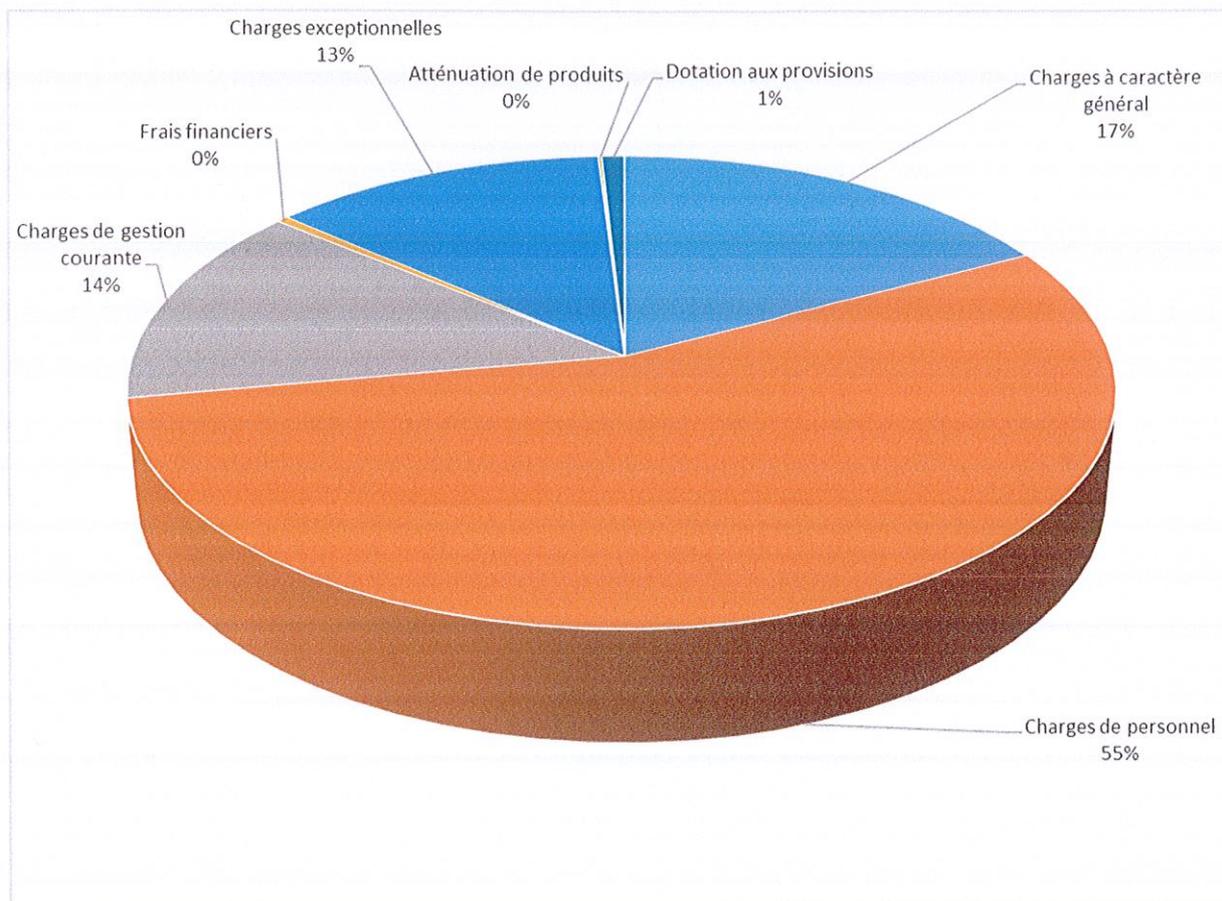
A- LES DEPENSES

En mouvements réels, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 11 565 798,58 €.

Une présentation synthétique vous est présentée dans le tableau ci-après :

Chap.	Libellé	BP 2020 en €
011	Charges à caractère général	2 003 070
012	Charges de personnel	6 340 000
65	Charges de gestion courante	1 602 310
	dont subventions aux associations	382 067
66	Frais financiers	49 000
67	Charges exceptionnelles	1 459 409,39
014	Atténuation de produits	14 000
68	Dotation aux provisions	98 009,19
	TOTAL	11 565 798,58

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM20-160720-
DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020



Structure des dépenses réelles de fonctionnement

Conformément aux orientations budgétaires examinées au Conseil Municipal qui avaient arrêté les principes de maîtrise des dépenses de fonctionnement pour dégager une meilleure épargne pour autofinancer les investissements, la section de fonctionnement au niveau des dépenses se caractérise par les points suivants :

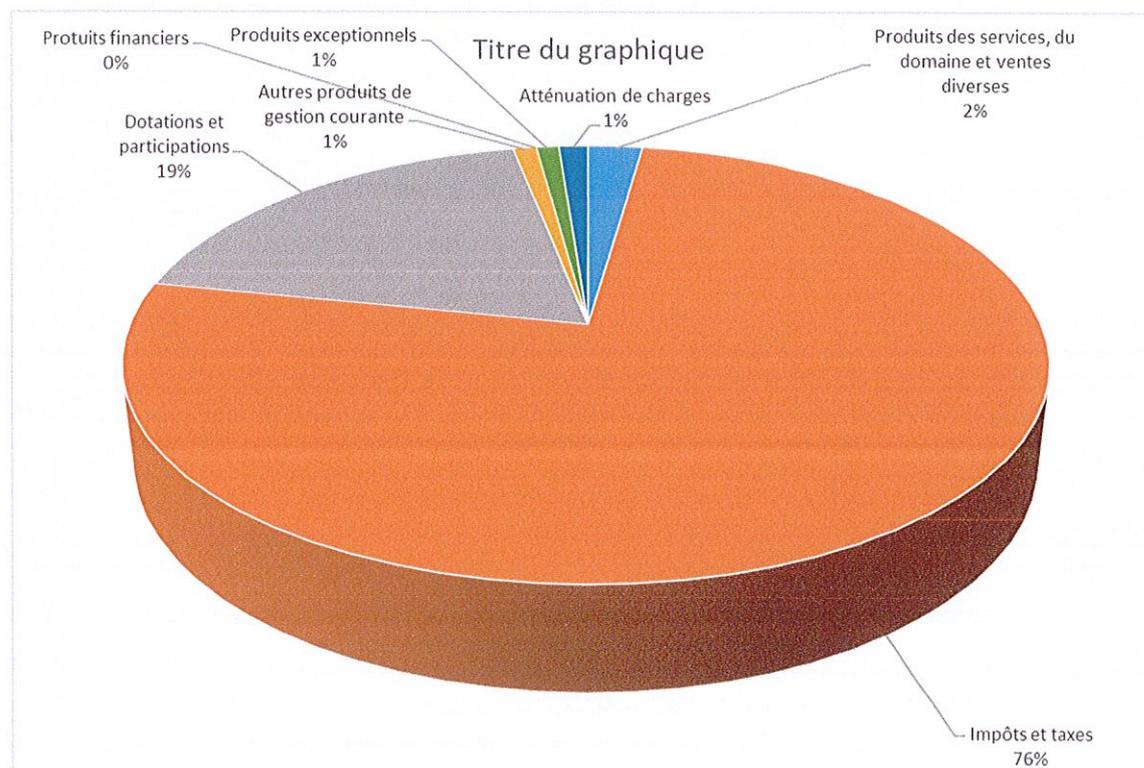
- **Le chapitre 011 « charges à caractère général »** (fournitures et services) est budgété en 2020 pour un montant de **2 003 070 euros**. Cette inscription budgétaire retenue se rapproche du montant réalisé en 2019. **Il conviendra de respecter scrupuleusement cette enveloppe budgétaire.**
- **Le chapitre 012 « dépenses de personnel »** est budgété en 2020 pour un montant de **6 340 000 €**. Cette évolution budgétaire tient compte de la GPEC et donc des tableaux des effectifs correspondants (permanent, temporaire et saisonnier).
- Sur le chapitre 65, il est à noter une inscription d'une enveloppe de **382 067 €** affectée au tissu associatif. La contribution à verser au **SDIS** s'élève cette année à **102 890 €**. La participation communale au budget du **CCAS** est fixée à un montant de **876 120 €** compte tenu principalement du nouveau contexte financier relatif au remboursement des contrats aidés et surtout de la gestion prévisionnelle des PEC calée sur un besoin annuel établi à 91 contrats toutes quotités confondues. La subvention à la **Caisse des Ecoles** s'élèvera à **50 000 €** et les **charges financières liées aux emprunts** (chapitre 66) s'élèveront à **49 000€**

- Le chapitre 67 est budgété pour un montant de 1 459 409,39 € et tient compte notamment du reversement programmé de l'excédent du résultat d'exploitation 2019 du budget de l'eau à la CIREST dans le cadre du transfert de la compétence eau à la CIREST. Il conviendra néanmoins de retrancher les dépenses prises en charge par la Ville en 2020 et surtout d'élaborer avec la CIREST et le Trésor Public un échéancier de reversement de cet excédent de façon à ne pas pénaliser la trésorerie communale.

B - LES RECETTES

Les recettes de fonctionnement s'élèvent en opérations réelles à 10 549 838 € et s'établissent comme suit :

Chap.	Libellé	Recettes 2020
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	237 550,00
73	Impôts et taxes	8 011 342,00
74	Dotations et participations	1 974 246,00
75	Autres produits de gestion courante	100 000,00
76	Produits financiers	100,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00
013	Atténuation de charges	126 600,00
	TOTAL	10 549 838,00



Structure des recettes réelles de fonctionnement

- **Le chapitre 73 « impôts et taxes »** dont le montant budgété s'élève à 8 011 342 € comprend notamment les **contributions directes** (impôts locaux) pour un montant total de 2 083 026 €, représente près de 19,74 % des recettes réelles de fonctionnement. Ce chapitre comprend aussi l'**octroi de mer** pour un montant total de 4 722 104 €. **A ce sujet par prudence, nous avons d'ores et déjà intégré dans cette prévision une baisse de 5 % par rapport au montant notifié en fin janvier.** L'octroi de mer représentera en 2020 près de 44,76 % du total des recettes réelles de fonctionnement. Ce chapitre 73 inclut aussi le **FPIC** pour un montant de 209 302 € et le **FIRT** (taxe sur les carburants) pour un montant de 834 745 € (**inscription à la baisse de 5 % par rapport au montant notifié par la Région**). Il est à noter que les montants budgétés pour l'octroi de mer et la taxe sur les carburants sont appelés à évoluer. Compte tenu de la crise sanitaire, les encaissements d'octroi de mer et taxe sur les carburants vont probablement être impactés par la baisse de la consommation. En ce qui concerne l'octroi de mer, le gouvernement prévoit de compenser la perte potentielle d'octroi de mer. Dans l'attente de ce dispositif, il est toujours budgété le montant notifié diminué d'une baisse de 5 %. Le cas échéant, il conviendra de procéder le moment venu à une décision modificative budgétaire qui engendrera nécessairement une baisse de nos postes de dépenses.
- **Le chapitre 74 « Dotations et participations »** dont le montant budgété s'élève à 1 974 246 € inclut principalement :
 - la **dotation globale de fonctionnement** de l'Etat pour un montant de 887 580 € contre 846 111 € en 2019.
 - la **dotation versée par la CAF (PARS)** pour la restauration scolaire d'un montant de 140 000 € (*montant en baisse de 43 000 € compte de la fermeture de la restauration scolaire pendant le confinement*)
 - la **dotation aménagement** des collectivités d'outre-mer (DACOM) pour un montant de 682 778 € (contre 635 255 € en 2019).
 - **Le chapitre 70 « Produits des services, du domaine et ventes »** budgété pour un montant de 237 550 € (en nette baisse par rapport à 2019) comprend notamment les recettes des diverses régies dont 140 000 € de la régie cantine.
 - Au chapitre 68, est inscrite la somme de 98 009,19 € comme dotation aux provisions dans le cadre du contentieux avec la CIREST sur l'attribution de compensation liée à la zone d'activité. La Commune conteste jusqu'à ce jour le principe de reversement de cette attribution de compensation tant sur la forme au niveau de la procédure que sur le fond en matière d'évaluation des charges transférées.

Il est à noter que la section de fonctionnement reprend en recettes le report du résultat de fonctionnement 2019 du budget principal voté lors de l'affectation du résultat, soit un montant de 332 843,65 €. D'autre part dans le cadre du protocole du transfert de la compétence eau et assainissement à la CIREST, le budget principal 2020 doit reprendre les résultats d'exploitation 2019 des budgets eau (+ 1 329 909,39 €) et SPANC (- 42 677,08 €).

Le cumul de ces 3 résultats est inscrit au chapitre 002 pour la somme de 1 620 075,96 €.

Résumé de la section de fonctionnement (en €) Budget Primitif 2020

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chap	Libellé	RAR 2019	BP 2020	TOTAL	Chap	Libellé	RAR 2019	BP 2020	TOTAL
011	Charges à caractère général		2 003 070,00	2 003 070,00	70	Produits des services et du domaine		237 550,00	237 550,00
012	Charges de personnel		6 340 000,00	6 340 000,00	73	Impôts et taxes		8 011 342,00	8 011 342,00
65	Charges de gestion		1 602 310,00	1 602 310,00	74	Dotations et participations		1 974 246,00	1 974 246,00
66	Charges financières		49 000,00	49 000,00	75	Autres produits de gestion courante		100 000,00	100 000,00
67	Charges exceptionnelles		1 459 409,39	1 459 409,39	76	Produits financiers		100,00	100,00
014	Atténuation de produits		14 000,00	14 000,00	77	Produits exceptionnels		100 000,00	100 000,00
042	Dépenses d'ordre		520 000,00	520 000,00	013	Atténuations de charges		126 600,00	126 600,00
023	Virement		234 115,38	234 115,38	042	Recettes d'ordre		150 000,00	150 000,00
68	Dotation aux provisions		98 009,19	98 009,19	002	Excédent de fonctionnement reporté N-1		1 620 075,96	1 620 075,96
	TOTAL		12 319 913,96	12 319 913,96		TOTAL		12 319 913,96	12 319 913,96

II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section s'équilibre à la somme de 9 897 032,29 euros tant en dépenses qu'en recettes avec la reprise des restes à réaliser 2019 des investissements.

A- LES DEPENSES

En dehors des restes à réaliser, les dépenses réelles nouvelles d'investissement s'élèvent à 6 342 228,84 euros.

Elles peuvent être récapitulées comme suit :

Libellé	BP 2020
Dotations et divers	250 488,04
Emprunts	385 000,00
Etudes	331 091,00
Acquisitions	791 701,80
Travaux	4 242 750,00
Autres immobilisations financières	341 198,00
TOTAL	6 342 228,84

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM20-160720-DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

Les opérations inscrites à la section d'investissement de ce budget sont les suivantes :

Reversement à la CIREST excédent d'investissement	250 488,04
Total chap 10 (fonds divers)	250 488,04
Etudes diverses	100 000,00
Etudes schéma directeur des déplacements	72 466,00
Aménagement cœur de ville	2 455,00
Etudes polarité 2ème village	25 267,00
Etudes école et équipement sportif 2ème village	100 000,00
Etudes bouclage rues Carron-Frémicourt	5 328,00
Etudes Rue Hervé d'Hort	9 765,00
Logiciels divers	12 000,00
Etudes remplacement passages à grille	3 810,00
Total Chap 20 (études et autres)	331 091,00
Renouvellement parc véhicule	90 000,00
Divers matériels et équipements	50 000,00
Acquisitions foncières EPFR et autres	400 000,00
Divers équipements	114 669,80
Mobiliers	87 032,00
Equipelement informatique et telecom	50 000,00
Total Chap 21 (acquisitions)	791 701,80
Construction local à vocation économique	11 700,00
Réhabilitation du CALE	25 850,00
3 blocs modulaires écoles	18 058,00
Travaux combles extension mairie	97 430,00
Travaux fermetures passerelle mairie	70 525,00
Travaux finition reprise installation électrique Hôtel de Ville	90 367,00
Réhabilitation décharge Petite Plaine	247 151,00
Travaux ligne 3500 - Antenne 4	457 089,00
Travaux de mise en enrobés	216 010,00
Travaux 3 classes Ecole Zulmé Pinot (projet avance 30 % seulement)	119 630,00
Travaux rue Dureau tranche 1 (cirest) partie jusqu'au pont	226 208,00
Travaux rue Dureau tranche 2 (de la RN) à	457 344,00
Aménagement de la rue de la Butte	237 640,00
Aménagement Rue des Romarins-Gerberas	117 012,00
Aménagement parking Zulmé Pinot -rue Verveines	45 793,00
Travaux Gymnase Isabelle Begue	48 602,00
Travaux équipements sportifs centre-ville	147 875,00
Travaux ouvrage Bras-Michel	844 954,00
Travaux d'investissement de proximité	160 000,00
Protection bâtiments publics (protection anti-intrusion volatiles)	66 764,00
Etudes rénovation thermique des bâtiments	94 000,00
Aménagement des itinéraires cyclables	74 133,00
Mandat études et travaux construction piscine	368 615,00
Total Chap 23 (travaux en cours)	4 242 750,00
Titres de participation	20 000,00
Total Chap 26 (participations)	20 000,00
Autres créances sur établissements publics	341 198,00
Total Chap 27	341 198,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM20-160720-
DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

Ce budget primitif 2020 reprend les restes à réaliser des dépenses d'investissement votées au compte administratif 2019 du Budget principal. Ce sont des opérations engagées en 2019 dont les crédits sont reportés sur l'exercice 2020.

Les opérations concernées sont les suivantes :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Art.	Libellé	Montant
20	202	Etudes PLU	36 491,24
20	2031	Etudes organisation et structuration du 2ème village	45 585,36
20	2031	Etudes aire de manifestations	79 254,54
		Etudes équipement sportif et de loisir 1er village	131 864,44
20	2031	Etude schéma directeur des déplacements	9 232,14
20	2031	AMO études structuration filière goyavier	39 157,65
		Total chapitre 20	341 585,37
21	2111	Échéances EPFR terrain	118 110,78
21	2188	Sécurisation vidéosurveillance 3 bâtiments	10 757,78
		Total chapitre 21	128 868,56
23	2313	Construction Maison funéraire	363 172,88
23	2313	Etudes et construction Centre technique municipal	693 500,00
23	2313	Construction local à vocation économique	109 004,72
23	2313	Réhabilitation du CALE	153 057,92
23	2313	Rénovation aire sportive aire couverte	9 482,91
23	237	Mandat études et travaux construction piscine	152 815,79
23	2313	Travaux réhabilitation Hôtel de ville	61 866,44
		Total chapitre 23	1 542 900,66
		TOTAL DEPENSES	2 013 354,59

B- LES RECETTES

Prévues en mouvements nouveaux réels pour une somme 5 471 629,80 € (en dehors des restes à réaliser) les recettes d'investissement peuvent être regroupées comme suit :

Nature recette d'investissement	Montant
FCTVA	935 463,00
Taxe locale d'aménagement	175 000,00
Subvention d'investissement	2 278 320,80
FRDE	90 380,00
Emprunts	1 792 466,00
Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00
TOTAL	5 471 629,80

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM20-160720-DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

Détail des subventions d'investissement escomptées en 2020 :

Aménagement chapiteau marché forain	79 504,00
Sonorisation salle du Conseil Municipal	36 800,00
Travaux d'isolation acoustique salle du Conseil Municipal	61 200,00
Acquisition parc véhicule	45 000,00
Voirie 3500 / Antenne 4	358 087,00
Réhabilitation décharge Petite Plaine	112 400,00
Implantation 3 classes modulaires PST	84 600,00
Implantation 3 classes modulaires CIREST	63 450,00
Création de 3 classes à l'école Zulmé Pinot	46 095,00
Protection contre les inondations Bras Michel	623 006,00
Aménagement espaces accueil Mairie et Equipements sportifs centre	48 000,00
Travaux de mise en enrobés CIREST	93 730,00
Fermeture passerielles Mairie PST	34 605,00
Fermeture passerielles Mairie CIREST	17 302,50
Aménagement de la rue de la Butte	141 413,00
Réhabilitation salle I.Begue et construction nouveau gymnase	144 639,00
Travaux électrique et informatique Mairie PST	74 958,30
Protection bâtiments publics (dispositif anti-intrusion volatiles)	49 226,00
Participation Sci La Plaine aménagement Rue de la Butte	80 000,00
Insonorisation Maison de quartier Dureau	16 957,00
Aménagement combles extension Mairie PST	44 898,50
Aménagement combles extension Mairie CIREST	22 449,50
Total	2 278 320,80

Compte tenu des volumes d'études et d'investissements programmés, un emprunt d'un montant de 1 792 466 € est nécessaire en recette afin d'équilibrer la section d'investissement. Il est en cours de négociation avec l'Agence Française de Développement (AFD).

Ce budget primitif 2020 reprend les restes à réaliser des recettes d'investissements votées au compte administratif 2019 du Budget principal. Ce sont des opérations engagées en 2019 dont les crédits sont reportés sur l'exercice 2020.

Les opérations concernées de ces recettes inscrites en restes à réaliser sont :

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Art.	Libellé	Montant
13	1321	Réhabilitation du CALE	93 860,00
13	1321	Rénovation aire sportive aire couverte	327 750,00
13	1321	Etudes MO réhabilitation des décharges	22 445,00
		Sous-total article 1321	444 055,00
13	1322	Construction local à vocation économique	176 066,74
13	1322	Aménagement zone d'accueil mairie et rafraichissement	32 629,60
13	1322	Etudes pour la conception piscine	236 887,80
13	1322	Travaux équipements sportifs centre-ville	346 750,00
13	1322	Centre technique municipal	346 750,00
13	1322	Construction maison funéraire	251 190,55
13	1322	Etudes et travaux réhabilitation hôtel de ville	414 515,00
13	1322	Réhabilitation salle Isabelle Bège et construction gymnase	172 012,89
		Sous-total article 1322	1 976 802,58
13	1323	Aménagement ligne 3500 et des antennes	390 000,00
13	1323	Aménagement voirie rurale Dureau	161 169,81
		Sous-total article 1323	551 169,81
		Total chapitre 13	2 972 027,39
		TOTAL RECETTES	2 972 027,39

Accusé de réception en 2020-07-30
 974 219740065 20200716 DCM20-160720-DE
 Date de télétransmission : 30/07/2020
 Date de réception préfecture : 30/07/2020

Résumé de la section d'investissement par chapitre (en €)- Budget Primitif 2020

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap	Libellé	RAR 2019	BP 2020	TOTAL	Chap	Libellé	RAR 2019	BP 2020	TOTAL
10	Dotations et fonds divers		250 488,04	250 488,04	10	Dotations et fonds divers		1 900 102,72	1 900 102,72
16	Emprunts		385 000,00	385 000,00	13	Subventions d'investissement	2 972 027,39	2 278 320,80	5 250 348,19
20	Etudes	341 585,37	331 091,00	672 676,37	16	Emprunts		1 792 466,00	1 792 466,00
21	Acquisitions	128 868,56	791 701,80	920 570,36	27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00
23	Travaux	1 542 900,66	4 242 750,00	5 785 650,66	23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participations		20 000,00	20 000,00	040	Recettes d'ordre		520 000,00	520 000,00
27	Autres immobilisations financières		341 198,00	341 198,00	021	Virement		234 115,38	234 115,38
204	Subventions d'équipement		0,00	0,00	041	Opérations patrimoniales		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales		0,00	0,00	024	Produit des cessions d'immobilisations		200 000,00	200 000,00
040	Dépenses d'ordre		150 000,00	150 000,00					
001	Solde d'exécution négatif reporté n-1		1 371 448,86	1 371 448,86					
	TOTAL	2 013 354,59	7 883 677,70	9 897 032,29		TOTAL	2 972 027,39	6 925 004,90	9 897 032,29

Telles sont les principales caractéristiques du Budget Primitif du budget principal de la Ville soumis à l'approbation du Conseil Municipal pour l'exercice 2020.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, par **21 voix POUR** (Johnny PAYET Maire - Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe - Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint - Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe - Joan DORO 4^{ème} adjoint - Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe - Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe - François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint - Sonia ALBUFFY conseillère municipale - Frédéric AZOR conseiller municipal - Micheline CLAIN conseillère municipale - Erick BOYER conseiller municipal - Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal - Lucay CHEVALIER conseiller municipal - Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale - Mickaël PAYET conseiller municipal - Elisabeth BAGNY conseillère municipale - Victorien JUSTINE conseiller municipal), **5 CONTRE** (Sophie ARZAL conseillère municipale - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Yannick BOYER conseiller municipal - Sylvie LEGER conseillère municipale) et **3 ABSTENTIONS** (Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Jean-Yves VACHER conseiller municipal)

APPROUVE le projet de budget primitif 2020 du budget principal de la Ville présenté ci-dessus au niveau du chapitre sans vote formel sur chacun des chapitres,

AUTORISE le maire ou en son absence l'Adjoint délégué à signer tous les documents y afférents.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

Le Maire,

Johnny PAYET



Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20200716-DCM20-160720-
 DE
 Date de télétransmission : 30/07/2020
 Date de réception préfecture : 30/07/2020

ARRETE ET SIGNATURES

D

D - ARRETE - SIGNATURES



Nombre de membres en exercice29.....
 Nombre de membres présents28
 Nombre de suffrages exprimés29.....
 VOTES : Pour21.....
 Contre5.....
 Abstentions3.....

Date de convocation : 10/07/2020

[Handwritten signature]

Présenté par le *Maire*(1),
A *Plaine des Palmistes* le *16* *Juillet 2020*

Le *Maire*(1),

Délibéré par *le Conseil Municipal* (2), réunion en session *ordinaire*
A *Plaine des Palmistes* le *16* *Juillet 2020*

Les membres du *Conseil Municipal*(2)

[Area containing multiple handwritten signatures and names, including 'Saint-Lambert', 'Rahabakleif', and various initials.]

Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

(1) Compléter par le "président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général ...
 (2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général ..